



Relevé de décisions
Réunion du 14 juin 2010

Date :	14 juin 2010
Lieu :	Lycée de Prades
Objet :	Réunion intermédiaire
Rédacteur :	Benoit Dumolin Benoit.dumolin@mediacteurs.net
Version	1

MEDIActeurs / Technologies & sociétés
27 rue Villette 69003 LYON
Tél : 04 74 00 21 00
<http://www.mediacteurs.net>

Participants

Henri CHAPPERT, CFPPA Rivesaltes
Marie-Josée MORALES, CFPPA de Rivesaltes
Bertrand PLANTEAU, GRETA Prades
Loïc GUYOT, Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes
Virginie GARNIER, CCI Antenne de Prades
Denis VICTORIA, CCI de Perpignan
Gérard LEDUC, Coordonnateur TICE Renouvier
Emily GÜNDER, Pays Terres Romanes en Pays Catalan
Florian CHARDON, Pays Terres Romanes en Pays Catalan
Benoît DUMOLIN, consultant

Principales décisions retenues

La réunion devait avoir lieu en visioconférence avec le Rectorat mais un problème de coupure de la ligne Orange n'a pas permis la participation à distance.

Seule une visioconférence entre un prestataire, MADVISIO, et la salle du Lycée a permis de montrer les possibilités de relier un PC avec Webcam à une salle de visioconférence par un système de location à l'heure. Toutefois la qualité n'était pas optimale.

Suite à la présentation du document (voir pièce jointe), la faisabilité technique de la mise en place d'une salle de visioconférence est avérée pour permettre des réunions à distance de salle à salle, en point à point ou en multipoint. Pour ce qui est de réunions à partir des postes de travail des partenaires institutionnels, des solutions permettant de « traverser » les pare-feux des systèmes informatiques ont été identifiées. Elles doivent être validées au cas par cas.

Ainsi, chacun des participants fournira à l'équipe des Pays une liste de 10 partenaires potentiels de façon à ce que la compatibilité technique soit étudiée.

La question de la mise à disposition d'une salle de formation aux organismes de formation reste posée dans la mesure où son utilisation ne saurait qu'être partielle dans le cadre des politiques de formation à distance des organismes concernées. Sauf dans une logique expérimentale, les participants considèrent que cette salle de visioconférence ne saurait constituer un levier pour développer les actions de formation sur le territoire.

Prochaines étapes

Réaliser un inventaire de salle de visioconférence qui existent déjà sur le territoire (ou en projet) et indiquer leur niveau d'ouverture et les modalités d'accès pour envisager des partenariats.

Vérifier la possibilité technique auprès d'une dizaine de grandes institutions publiques (liste à fournir par le Pays des Terres Romanes) partenaires du territoire de :

- réaliser une visioconférence en point à point entre la salle de visioconférence d'un partenaire et une salle située à Prades
- réalisation d'une visioconférence entre le poste d'un chargé de la dite institution et la salle de visioconférence qui serait située à Prades

Prochaine réunion : date à définir
Restitution territoriale en septembre.

En juillet, organisation d'une réunion spécifique avec les organismes de formation pour aborder la problématique particulière de la formation ouverte et à distance.